

## Réunion de concertation – Monde scolaire

### *Relevé de notes*

#### **Interventions sur la sortie de l'école des Cigognes**

Suite à l'annonce du réaménagement probable de la « sortie pompiers » à l'école des Cigognes, il est souligné qu'une zone tampon doit être maintenue.

Permet un temps de discussion entre les parents mais permet surtout de distinguer trois espaces : la sortie des enfants, la zone de circulation avec les parents, et le stationnement des automobiles.

Autre remarque sur l'importance de la zone tampon qui est surtout une zone de sécurité pour les enfants.

#### **Interventions sur l'école Bauernhof**

Souligne que le parking des Fermes connaît à présent un vrai succès et est toujours plein.

##### Premiers éléments de réponse :

*Cette remarque fait écho à la séance de concertation avec les associations utilisatrices de la salle des fêtes. La police municipale a pour consigne de traquer les voitures ventouses. La situation est rendue plus tendue par l'utilisation du parking par la base-vie des entreprises de la maison de l'enfance, situation qui devrait se détendre une fois les travaux achevés. Les solutions de zone bleue, ou de limitation horaires de l'accès du parking ne sont pour l'instant pas retenues, ce parking est un parking public et ne saurait être privatisé.*

Regrette que les voitures stationnent, même temporairement, sur le dépose-minute dédié aux bus (gênant quand le bus arrive).

#### **Interventions sur l'école du Vieux-Moulin**

En raison du stationnement, les trottoirs sont occupés et le passage impossible pour les piétons.

De même, quand les enfants vont à la bibliothèque, le cheminement n'est pas idéal.

Rappel du problème posé par les parents qui vont avec leur véhicule dans l'impasse de l'église pour déposer leur(s) enfant(s) jusque devant l'école, mais phénomène en diminution.

##### Premiers éléments de réponse :

*il faudra peut-être en arriver à une solution de type barrière comme à l'école du Bauernhof pour physiquement interdire aux véhicules l'accès aux trottoirs, voir pourquoi pas comme ça a été suggéré à la mise en place d'un sens unique de la rue Chrétien prieur jusqu'au Hanselplatz. Il est rappelé que la paroisse protestante a autorisé aux heures d'entrées-sorties de l'école l'utilisation de son parking, ce dont il faut la remercier, car ça a contribué à diminuer notablement les problèmes)*

## **Interventions sur le collège**

Il faudrait séparer les flux sur le parking du collège, les enfants sont mélangés aux voitures, ce qui n'est pas une situation très favorable à la sécurité.

Demande sur l'incidence de la restructuration du collège sur un réaménagement du parking. Souligne qu'avec l'agrandissement du collège, il y aura plus de monde, et donc plus de flux. De même, la cantine va peut-être avoir une incidence sur ces flux de circulation.

### Premiers éléments de réponse :

*Une réponse du conseil général sur la réalisation ou non d'un nouveau collège sur place devrait intervenir dans les prochaines semaines. Si un nouveau collège sur place est retenu, le réaménagement des accès et du parking devra être revu dans ce cadre là dans une optique de sécurisation et de séparation des piétons des vélos et des automobiles*

## **Interventions sur les itinéraires cyclables**

Améliorer l'accès au complexe sportif P. Sammel pour les collégiens et les vélos : tendance à passer par la rue du Niederholz, ce qui est dangereux.

Par conséquent, proposition de créer un passage direct au niveau de la passerelle.

De même, l'itinéraire cyclable n'est pas encouragé à la descente de la passerelle vers le collège : le passage le long de l'air de jeux n'est pas pratique en raison des gravillons, une piste sécurisée serait préférable.

Par ailleurs, si l'abaissement du trottoir a été une bonne chose, les plots en place sont dangereux et peu adaptés aux vélos.

Demande d'un nouveau passage sur le Canal entre la piste du canal et la rue du Manège pour éviter le pont de la rue de Lingolsheim, dangereux.

### Premiers éléments de réponse :

*L'ensemble de ces points sont notés pour analyse dans le cadre du plan de circulation.*

## **Intervention sur la rue d'Oberhausbergen**

Demande sur le nombre de véhicules qui l'empruntent chaque jour et sur le sens de circulation de la rue si elle était mise en sens unique.

### Premiers éléments de réponse :

*Pour l'instant, la mise en sens unique est une piste de réflexion de la commune qui reste dépendante de l'Etat, gestionnaire des itinéraires de convois exceptionnel et ensuite de la faisabilité technique de cette solution. L'itinéraire logique consiste à utiliser les axes aménagés pour recevoir la circulation, avenue De Gaulle et route de Wasselonne, une fois la circulation apaisée dans les quartiers et les possibilités de transit dans les secteurs résidentiels écartées.*

## **Interventions sur l'avenue du Général de Gaulle**

Question sur l'urbanisation à venir à l'ouest de la commune, qui va générer de plus en plus de flux d'enfants vers le centre.

De même, demande sur ce qui est prévu dans les projets de réaménagement en cours pour les cyclistes, et notamment les enfants.

Il conviendrait de trouver un passage pour éviter de devoir faire un détour par Wolfisheim ou passer par le centre d'Eckbolsheim pour retomber sur le canal (actuellement, pour aller de la rue du Magnolia au collège par exemple, il est préférable de passer par la rue de la Chênaie, des Perdrix, la route de Wasselonne, le quartier de la Roseraie et ensuite traverser l'avenue de Gaulle, ce qui est pour le moins tortueux).

Un passage cycliste le long du cimetière serait vraiment une bonne idée.

### Premiers éléments de réponse :

*Une nouvelle rencontre avec la paroisse catholique, propriétaire de la parcelle doit avoir lieu prochainement pour trouver les conditions d'un accord, ce passage étant effectivement vital pour la sécurité des scolaires et plus largement des cyclistes.*

*La mise en zone à trente de l'ensemble du quartier, accompagnée de contre-sens cyclistes dans les rues mises à sens unique et du réaménagement du stationnement sur les chaussées font partie des pistes sérieusement étudiées dans le cadre du plan de circulation pour sécuriser les circulations cyclistes sur chaussée*

Le véritable danger de l'avenue de Gaulle pour les cyclistes, c'est plus les bus que les automobiles, et plus particulièrement quand ils se croisent.

Les pots de fleur installés par la ville sont peu visibles et donc également très dangereux.

En plus, ils empiètent sur la place de stationnement, ce qui a pour effet que les voitures se garent sur le trottoir. De même, les plantations qu'ils contiennent montent trop haut et gâchent la visibilité.

### Premiers éléments de réponse :

*Les bacs à fleurs avenue De Gaulle dont la vocation était de marquer les espaces de stationnement seront supprimés dans le cadre du prochain réaménagement de cette avenue. Le marquage des stationnements qu'ils annoncent sera remplacé par des espaces de stationnement physiquement matérialisés.*

*S'agissant des plantations dans le cadre du fleurissement, une attention accrue sera portée à la hauteur de ces plantations afin d'éviter de porter atteinte à la visibilité des différents usagers. =*

## **Intervention sur la rue Leclerc**

Le bac à fleurs oblige à passer sous les arcades de la mairie, où il est impossible de se croiser (entre piétons, et donc entre piétons et cyclistes).

### Premiers éléments de réponse :

*Le parterre fleuri a pour vocation d'empêcher de passer ailleurs que sous les arcades dans un souci de sécurité pour les piétons. Les arcades avaient d'ailleurs été rouvertes pour cela, il y a maintenant plusieurs décennies, après avoir un temps été fermées pour agrandir la mairie, avant que celle-ci ne soit rénovée. L'espace est ici très contraint, passer sous la mairie est le meilleur compromis entre espace disponible et sécurité des piétons*

## **Intervention sur les zones 30**

Comment rappeler la limitation de vitesse et surtout la faire respecter ?

### Premiers éléments de réponse :

*Dans le cadre du plan de circulation et dans le droit fil des ateliers, il est envisagé de modifier l'approche des zones trente : plutôt que de raisonner par tronçon de rue , il est envisagé de procéder par quartier complet, à la façon de la Roseraie.*

*Le panneau indiquant les vitesses, avec un fort effet pédagogique, continuera à tourner pour rappeler que le bon comportement pour les usagers, c'est 30 à l'heure, et enfin, la gendarmerie reste habilitée à effectuer les contrôles de vitesse et à verbaliser les contrevenants quand les limites de la pédagogie sont atteintes*

## **Intervention sur les passages piétons**

Au carrefour de la rue du Milieu et de la rue Leclerc, devant le Kid Club, beaucoup de gens traversent hors du passage piéton, ce qui est très dangereux.

### Premiers éléments de réponse :

*La localisation actuelle du passage piéton reste la meilleure, la plus à l'écart des zones de la rue du Gal Leclerc où la visibilité est réduite, et juste avant une priorité à droite qui doit normalement inciter les automobiles à ralentir.*

--

*Christian DUPONT  
mairie-adjoint*